

1973

Huitième exercice

**Rapport annuel
de gestion**

C A I S S E D E D É P Ô T
E T P L A C E M E N T
D U Q U É B E C



**Rapport annuel
de gestion**

**Caisse de dépôt
et placement
du Québec**

1973

Huitième exercice

La Caisse de dépôt et placement du Québec est une corporation au sens du Code civil et agent de la couronne du chef de la province, créée par une loi provinciale sanctionnée le 15 juillet 1965.

Organismes dont la loi constitutive prescrit le dépôt de sommes à la Caisse de dépôt et placement du Québec

- Commission des accidents du travail de Québec
- Régie de l'assurance-dépôts du Québec
- Régie de l'assurance-maladie du Québec
- Régie de l'assurance-récolte du Québec
- Régie des marchés agricoles du Québec
- Régie des rentes du Québec

Autres organismes se prévalant des services de la Caisse de dépôt et placement du Québec

- Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics
- Régime supplémentaire de rentes de la Société de développement de la Baie James
- Régime supplémentaire de rentes de l'Université du Québec
- Régimes supplémentaires de rentes établis par décrets de convention collective
- Régime supplémentaire de retraite (C.S.N.-A.H.P.Q.-Ministère des Affaires sociales)

Le Conseil d'administration

Marcel Cazavan, président
Directeur général
Caisse de dépôt et placement du Québec

Le juge Gill Fortier, vice-président
Président
Régie des rentes du Québec

Le juge Richard Beaulieu*
Président
Commission municipale de Québec

Hervé Belzile
Président
Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie

Claude Castonguay
Pouliot, Guérard, Castonguay & Associés Inc.

Pierre Goyette*
Sous-ministre des Finances
Gouvernement du Québec

Louis Laberge
Président
Fédération des travailleurs du Québec

Raymond Lavoie
Président directeur général
Crédit Foncier Franco-Canadien

E.-A. Lemieux*
Directeur général – finance et comptabilité
Hydro-Québec

*Membre adjoint

La direction

Marcel Cazavan, directeur général
Jean-Michel Paris, directeur général adjoint
Jacques Roy, adjoint à la direction

Placements

Service des obligations

Roland Lefebvre, directeur
Jean Laflamme, directeur adjoint
Guy Liébart, sous-directeur

Service des actions

Pierre Arbour, directeur
Etienne J. de Kosko, directeur adjoint
Jean Arsenault, sous-directeur
Pierre Dufresne, sous-directeur
Georges Gratton, sous-directeur
Raymond Lacourse, sous-directeur
Claude L. Langevin, sous-directeur

Service des placements privés

Jean C. Lavoie, directeur
Jacques Doiron, sous-directeur

Service des immeubles et hypothèques

Gilles Doré, directeur
Dominique Colard, directeur régional
Pierre Galarneau, directeur régional
Bernard Ranger, conseiller juridique

Dépôts

Gérard J. Blondeau, directeur

Etudes économiques

Pierre Mayer, directeur adjoint

Trésorerie

Guy Rhéaume, trésorier adjoint
Gody Lienhard, sous-directeur

Secrétariat

Marcel Camu, secrétaire

Le président du Conseil d'administration
et directeur général

Québec, le 6 mars 1974

Monsieur Raymond Garneau
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre notre huitième rapport annuel de gestion et les relevés de comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973.

Comme le requiert l'article 41 de la charte, vous y trouverez un exposé de la politique poursuivie, un compte rendu des activités, un relevé des comptes de gestion vérifiés par le vérificateur général de la Province, de même que des données statistiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à ma très haute considération.



Marcel Cazavan

Compte rendu de gestion

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1973, l'actif de la Caisse de dépôt et placement du Québec s'est accru de quelque \$494 millions pour atteindre \$2 641 824 432 ; les revenus de ce huitième exercice ont été de \$172 445 180, faisant passer le rendement net des dépôts moyens de 7.22 à 7.32%, ce qui constitue la septième augmentation annuelle consécutive du rendement du portefeuille de placement. Les portefeuilles ségrégatifs ont également eu une forte croissance, leur actif total ayant augmenté de \$34.1 millions au cours de l'exercice pour atteindre \$85 795 776. Enfin, les portefeuilles sous mandat se chiffraient à \$234 810 940 en fin d'année, ce qui portait le total des actifs sous gestion à \$2 948 160 554.

La conjoncture économique en 1973

Après avoir connu une croissance accélérée au premier trimestre de 1973, l'économie canadienne a subi, au cours des trimestres suivants, un net ralentissement attribuable à des goulots d'étranglement dans la production et à d'importants arrêts de travail. En dépit des tensions exceptionnelles qui se sont fait sentir sur les marchés mondiaux dans le domaine des changes, des prix et des taux d'intérêt, l'indice du chômage a été réduit au Canada et le taux de change flottant du dollar canadien a pu être stabilisé par rapport au dollar américain. La priorité que l'on a donnée à ces deux objectifs de la politique économique n'était cependant pas de nature à freiner les poussées inflationnistes.

Au cours de 1973, la grande ouverture de l'économie canadienne sur l'extérieur a constitué l'entrave majeure à la complète réalisation des

grands objectifs de la politique économique du gouvernement canadien. Au sortir d'une pénurie mondiale de denrées agricoles, une coïncidence malheureuse des cycles conjoncturels des principaux pays industrialisés a entraîné la raréfaction de nombreuses matières premières. Parallèlement, le dollar américain subissait une seconde dévaluation officielle suivie d'une dévaluation de facto, pour ensuite regagner la faveur des cours dans la deuxième partie de l'année. Il s'ensuivit, à l'échelle mondiale, d'exceptionnelles pressions inflationnistes auxquelles on opposa sans véritable succès des restrictions monétaires qui se sont traduites par une hausse généralisée des taux d'intérêt. L'accélération des poussées inflationnistes ne pouvant être enrayée, le gouvernement canadien a été réduit à adopter des mesures fiscales visant à atténuer l'effet perturbateur de l'inflation sur la répartition équitable des revenus. Enfin, l'embargo décrété en octobre sur les exportations de produits pétroliers en provenance du Moyen-Orient, ajouté à la flambée des prix, a conféré un caractère plus périlleux encore à ce problème et a cristallisé de façon dramatique le spectre de l'inflation.

En matière fiscale, pour la quatrième année consécutive, le gouvernement fédéral a multiplié les mesures de stimulation afin de remédier à la persistance du haut niveau de chômage. La situation politique du gouvernement et les poussées inflationnistes grandissantes ont joué un rôle déterminant dans le choix des mesures annoncées

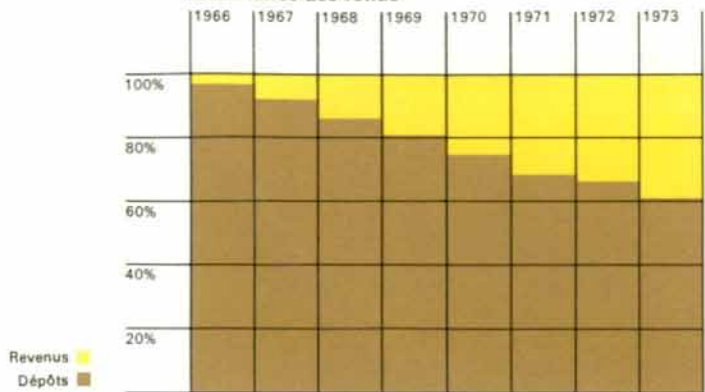
dans le budget de février. En plus d'une diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers et d'une augmentation des pensions de vieillesse, sans compter diverses réductions de taxes sur les biens de consommation courante, les exemptions de base et les catégories de revenus ont été indexées en fonction de l'inflation. Déjà en usage depuis quelques années dans le domaine des avantages sociaux accordés par les gouvernements, ce type d'indexation a créé un précédent dans la fiscalité canadienne. Il constitue en outre une reconnaissance implicite de la relative impuissance du gouvernement canadien face au problème mondial de l'inflation et laisse présager d'autres recours à cette technique, tant par les gouvernements que par le secteur privé.

Au niveau de la politique monétaire, des restrictions ont été imposées au cours de l'année, surtout par le biais de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme plutôt que par un ralentissement sensible de la croissance des disponibilités monétaires. Il semble bien que la Banque du Canada se soit attaquée aux pressions inflationnistes tout en donnant priorité au plein emploi et à la stabilité du taux de change, car l'expansion du crédit est demeurée libérale et la hausse des taux d'intérêt monétaires a été retenue bien en deçà de celle enregistrée aux Etats-Unis et en Europe. En partie grâce à la sortie de capitaux à court terme qui en a résulté, le cours du dollar canadien s'est maintenu près de la parité par rapport au dollar américain, malgré les dévaluations

successives qu'a subies ce dernier. Enfin, l'importance du financement sur le marché à court terme a contribué à la forte croissance des disponibilités monétaires. Ainsi, au cours de 1973, l'entente de Winnipeg a été renégociée à six reprises, le taux bancaire et le taux d'escompte ont augmenté respectivement de 2.50 et 3.50%, pendant que les taux d'intérêt sur les certificats de dépôt et le papier commercial progressaient respectivement de 3.50 et 4.00%. Par contre, la masse monétaire a enregistré une augmentation de 16.8%, les prêts aux particuliers de 24.5% et les prêts aux entreprises de 27.5%. En dépit de cette croissance considérable de la masse monétaire, l'augmentation étonnante des prêts bancaires n'a pu se réaliser qu'au prix d'une détérioration marquée de la liquidité totale des banques à charte : compte tenu de leurs opérations nettes à l'étranger, celle-ci est passée de 24.9 à 19.8% au cours de l'année.

Malgré un ralentissement progressif au cours des trimestres suivants, la performance réalisée au début de l'année a été suffisante pour porter la croissance réelle du P.N.B. à un niveau nettement au-dessus de son potentiel à long terme. Cette croissance exceptionnelle est attribuable à une vigueur renouvelée tant dans les secteurs de la consommation des particuliers, des investissements dans la construction domiciliaire et les biens d'équipement que dans le secteur des exportations. D'autre part, les investissements dans les bâtiments et les stocks sont demeurés favorables malgré les goulots d'étranglement. La hausse des prix qui en a résulté est sans égale depuis 1951, tant au niveau des prix à la consommation que de

Provenance des fonds



l'indice des prix de gros. Grâce au dynamisme de la demande et aux profits d'inventaire, les bénéfices des sociétés ont affiché la progression la plus forte depuis la Deuxième Guerre mondiale. Enfin, une croissance sans précédent de l'emploi, surtout dans la première partie de l'année, s'est traduite par une baisse sensible du taux de chômage.

Sur le plan du commerce extérieur, les exportations et les importations canadiennes de marchandises, gonflées par l'inflation, ont enregistré une progression parallèle de l'ordre de 25.5% en 1973, portant l'excédent de la balance commerciale à environ \$2.1 milliards. A cause du déficit traditionnel au poste des invisibles, le solde du compte courant accusera en 1973 un modeste déficit de quelque \$350 millions. Enfin, la balance des opérations de capital laisse entrevoir une sortie nette de capitaux de l'ordre de \$100 millions seulement.

Politique de placement

La Caisse de dépôt est un organisme public auquel on a confié la gestion d'un capital hybride dans une économie de capitaux privés. La bivalence des capitaux que gère la Caisse de dépôt résulte du fait que, d'une part, ces capitaux ont une provenance et une destination privées et que, d'autre part, ils sont temporairement d'appartenance publique. Cette situation donne naissance à deux ordres de responsabilité qui seraient de nature à entrer parfois en conflit, si ce n'était du rôle de fiduciaire de la Caisse de dépôt. Dans la détermination de la politique de placement, ce rôle de fiduciaire prévaut en effet sur toutes les autres considérations et permet de concilier les

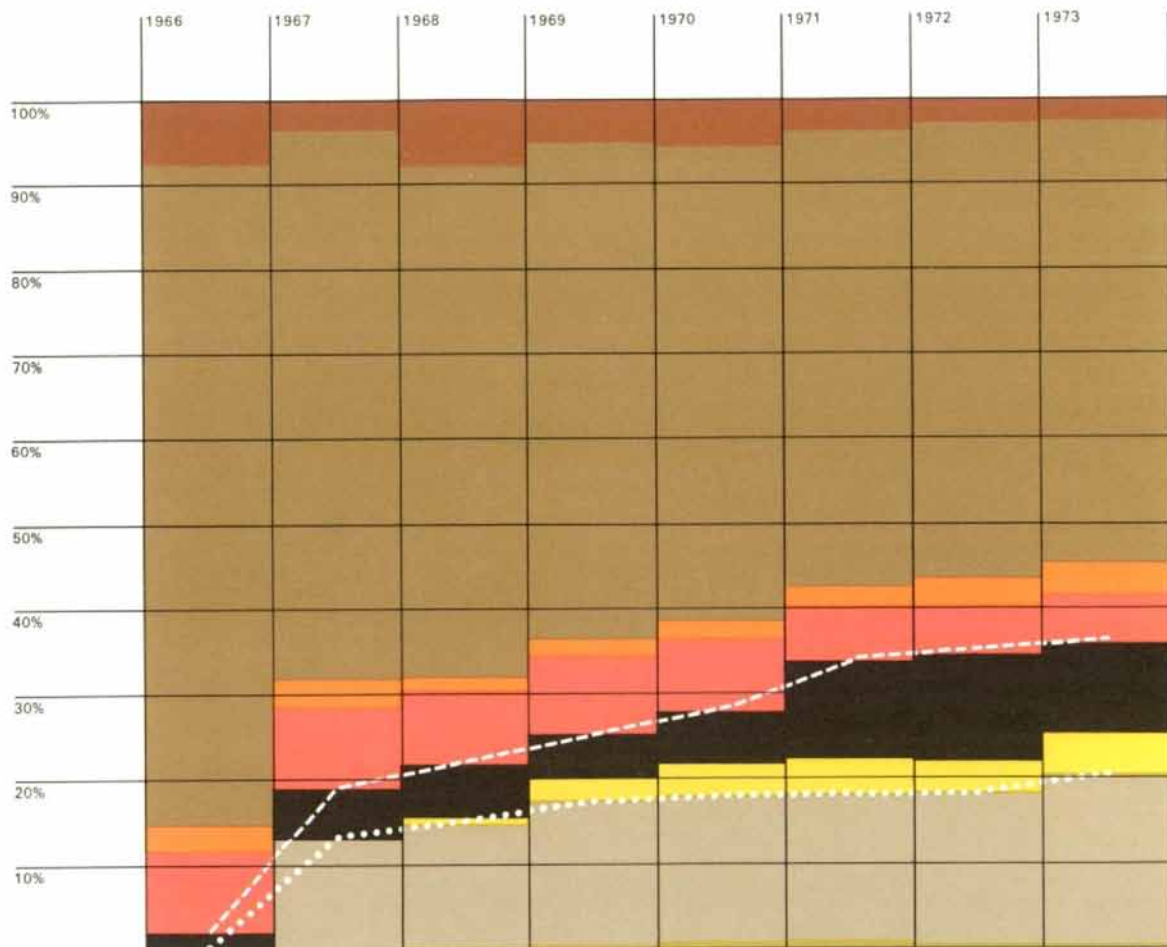
objectifs et les contraintes de placement dans une politique cohérente et rationnelle.

N'ayant pas d'avoir propre, la Caisse de dépôt est essentiellement l'administrateur du bien d'autrui, lequel lui est temporairement confié avec le mandat de le faire fructifier en toute sécurité. Strictement parlant, la Caisse de dépôt joue un simple rôle de fiduciaire dont elle doit s'acquitter selon les règles d'usage régissant les biens grevés de restitution. De ce fait, sa politique générale de placement tient compte du caractère à long terme des dépôts qui lui sont confiés et vise à respecter un équilibre fondamental entre le rendement et le risque global du patrimoine.

Les origines et la nature particulière de la Caisse de dépôt confèrent cependant une dimension sociale à son rôle. Bien que cette responsabilité sociale soit subsidiaire à la fonction de fiduciaire, elle n'en demeure pas moins une préoccupation constante. Ce rôle, la Caisse de dépôt le remplit en tenant compte des répercussions socio-économiques des investissements qu'elle effectue dans les divers secteurs traditionnels de placement. Une telle orientation lui a valu d'être rapidement acceptée de plein droit et intégrée dans le réseau des organismes financiers canadiens. Faisant ainsi partie intégrante de la structure complexe des institutions financières sur lesquelles repose l'économie canadienne, la Caisse de dépôt est effectivement en mesure d'élargir l'incidence des orientations qu'elle prend.

Ventilation du portefeuille de placements à long terme

- Gouvernement du Canada
- Gouvernement du Québec et garanties
- Garanties par octroi provincial
- Municipales et scolaires
- Compagnies
- Créances hypothécaires
- Actions et valeurs convertibles
- Immeubles et biens en location à bail
- - - Secteur privé
- ● ● ● Titres à revenu variable



La politique de placement de la Caisse de dépôt est essentiellement de deux ordres, l'un général, l'autre spécifique.

A l'abri des changements brusques ou importants, la politique générale de placement est issue de la loi constituante de la Caisse de dépôt ; elle sert de toile de fond à la politique spécifique de placement qui, plus près de l'activité quotidienne, doit se réorienter continuellement en fonction de l'évolution des facteurs économiques, sociaux et financiers. Cette adaptation constante n'est toutefois guère perceptible lorsqu'elle porte sur la gestion d'un portefeuille de près de \$3 milliards.

On ne pourrait mieux illustrer la politique de placement de la Caisse de dépôt que par l'analyse de l'évolution de son portefeuille au cours de ses huit années d'existence.

Essentiellement composé à l'origine de titres d'organismes publics, le portefeuille de la Caisse de dépôt a progressivement évolué vers une répartition presque statique où les titres du secteur public constituent quelque 64% du portefeuille à long terme et les titres du secteur privé, 36%. Si une modification de cette répartition devenait souhaitable, la masse des investissements est si considérable qu'il faudrait une longue période d'activité pour parvenir à un changement appréciable des proportions. Une seconde observation fondamentale concerne la réduction progressive des titres à revenu fixe au profit des titres à revenu variable, ceux-ci constituant maintenant quelque 19% de l'actif de la Caisse de dépôt. Bien que moins évidente, cette évolution est d'importance primordiale, car elle témoigne d'une volonté de miser sur l'avenir économique du Québec. En cette période de taux d'intérêt très élevés, un tel investissement dans des titres à revenu variable

nécessite le sacrifice de revenus assurés pour des gains futurs plus considérables mais incertains. Le contexte inflationniste des récentes années allège cependant le fardeau de ce choix, surtout si l'on considère le taux qu'un investisseur imposable devait obtenir en 1973 pour conserver le pouvoir d'achat de son capital.

Jusqu'à ce jour, la Caisse de dépôt a restreint ses placements à des valeurs canadiennes, principalement québécoises, et il est peu probable qu'elle juge opportun de changer cette politique dans la conjoncture présente. La croissance de l'économie canadienne promet en effet d'être plus rapide en 1974 que la moyenne de celle des pays industrialisés, et notre pays devrait bénéficier de sa relative immunité à long terme face à la crise de l'énergie. Enfin, l'abolition presque complète de la taxe américaine de péréquation des intérêts sur les achats de titres canadiens devrait favoriser la reprise des cours sur les bourses du Canada.

Obligations

Au cours de son huitième exercice, la Caisse de dépôt a augmenté de quelque \$290 millions son portefeuille d'obligations à long terme, portant la valeur comptable de celui-ci à \$1 865 548 010 en fin d'année. Cette somme représentait alors 71.9% du total des placements, comparativement à 74.5% l'année précédente. Durant l'exercice, le taux de rendement moyen de ce portefeuille a été porté de 8.10 à 8.19%.

Au premier semestre de 1973, la conjoncture économique et les perspectives des marchés financiers ont amené la Caisse de dépôt à ralentir

son activité dans le secteur des obligations à long terme et à favoriser le marché monétaire. De fait, plus de 60% des engagements d'achat d'obligations à long terme n'ont été contractés qu'au deuxième semestre, au moment où les taux d'intérêt étaient nettement plus élevés que dans la première moitié de l'année.

Se chiffrant à \$57.1 millions en fin d'exercice, le portefeuille d'obligations du gouvernement du Canada est demeuré presque inchangé par rapport à l'année précédente. Cependant, une politique dynamique de gestion de ce portefeuille a entraîné un grand nombre d'opérations qui se sont traduites par une augmentation appréciable du rendement, celui-ci passant de 6.23 à 6.67% au cours de l'exercice.

Au chapitre des obligations du gouvernement du Québec et de l'Hydro-Québec, la Caisse de dépôt a apporté son concours habituel, souscrivant un total de \$210 millions lors des nouvelles émissions, dont un placement privé de \$50 millions auprès de l'Hydro-Québec au cours du mois d'octobre; en fin d'exercice, le portefeuille de ces titres se chiffrait à \$1 317 430 965 et affichait un rendement moyen de 8.16%, comparativement à 8.07% l'année précédente. Quelque \$22.8 millions ont été investis en obligations garanties par des octrois gouvernementaux et émises par des hôpitaux, des universités et des CEGEP; le portefeuille de ces titres atteignait \$87 814 481 en fin d'exercice et son rendement était de 8.38%, au regard de 8.44% l'année précédente. En matière d'obligations municipales et scolaires, le portefeuille de la Caisse s'est accru de \$19.7 millions en 1973

pour atteindre \$141 284 968, portant le rendement de cette catégorie de titres de 8.27 à 8.29%.

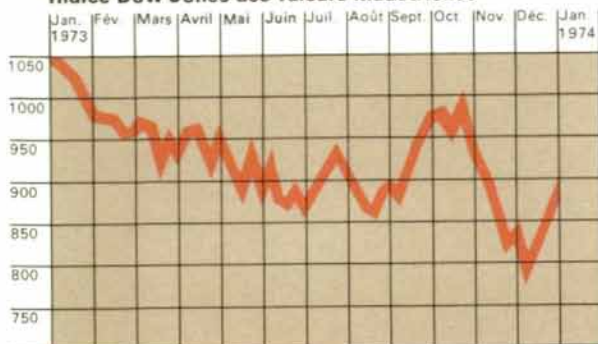
Après une période d'accumulation intensive commencée en 1970 dans le secteur des obligations de sociétés, la Caisse de dépôt a procédé en 1973 à une consolidation de son portefeuille en vue surtout d'en améliorer la qualité dans la mesure où les écarts de rendement étaient propices à la poursuite de cet objectif. En fin d'exercice, ce portefeuille s'était accru de \$17.6 millions pour atteindre \$261 895 547 et affichait un rendement de 8.41%, comparativement à 8.47% l'année précédente. Cette diminution de rendement est principalement attribuable au transfert de placements hypothécaires contractés sous forme d'obligations qui, par le passé, étaient affectées au portefeuille d'obligations. Au cours de l'exercice, ces titres ainsi que les obligations convertibles en actions ont été transférés respectivement au portefeuille-immubles et hypothèques et au portefeuille-actions, ce dernier transfert répondant à des exigences administratives. Ces changements ont eu pour effet de réduire la valeur comptable du portefeuille d'obligations d'environ \$41 millions, au profit des autres portefeuilles.

Actions

Après avoir atteint le sommet sans précédent de 1051.7 le 11 janvier 1973, l'indice Dow Jones amorça une chute qui devait durer presque toute l'année, entraînant à sa suite les indices boursiers canadiens.

La hausse des taux d'intérêt à court terme, la pénurie de matières premières et les difficultés causées à l'administration américaine par l'imbroglio du Watergate, ont entretenu le pessimisme

Indice Dow Jones des valeurs industrielles



des investisseurs jusqu'en août : le Dow Jones avait alors perdu quelque 200 points depuis le début de l'année. Par suite de la baisse du taux préférentiel de certaines banques américaines et du regain d'espoir suscité par des perspectives plus prometteuses pour l'économie mondiale, l'indice Dow Jones a ensuite enregistré une remontée de plus de 120 points, de la mi-août à la fin de septembre. La guerre israélo-égyptienne et l'embargo arabe n'ont pas semblé tempérer sur-le-champ ce nouvel optimisme des investisseurs, de sorte que la reprise du Dow Jones et des bourses canadiennes s'est poursuivie pendant quelques semaines. Ce mouvement boursier, beaucoup plus relié à des facteurs techniques et psychologiques qu'à une meilleure conjoncture économique, poussa effectivement le Dow Jones à 987 le 26 octobre, l'indice de la Bourse de Montréal à 249 le 1^{er} novembre, et l'indice de la Bourse de Toronto à un sommet sans précédent de 238 le 29 octobre. La meilleure tenue des marchés canadiens était sans doute attribuable en grande part à la hausse continue du prix des matières premières, situation avantageuse pour un nombre imposant de sociétés canadiennes, et aussi à l'augmentation phénoménale des prix internationaux du pétrole brut, les indices boursiers canadiens étant fortement influencés par les titres pétroliers. C'est alors que le monde occidental prit soudainement conscience de l'ampleur de la crise énergétique : les difficultés d'approvisionnement en pétrole, ajoutées à la hausse effarante de son prix, risquaient de ralentir sinon de paralyser la croissance économique des pays industrialisés. De la fin d'octobre

au début de décembre, les cours sur les bourses du monde firent une brutale plongée : l'indice Dow Jones enregistra en trois semaines une chute de près de 100 points, se repliant à 788, tandis que les indices des Bourses de Toronto et de Montréal perdaient près de 15%.

La Caisse de dépôt a profité de ce contexte boursier exceptionnel pour acquérir une quantité appréciable d'actions de compagnies dans plusieurs secteurs industriels où elle désirait augmenter sa participation. Ainsi, à la fin de février, la décision fut prise d'accélérer le rythme des achats d'actions, notamment de sociétés susceptibles de bénéficier de la dévaluation du dollar. Dans un second temps, la baisse de novembre permit à la Caisse de dépôt de compléter un ambitieux programme d'achats. En décembre, à la faveur d'une reprise des marchés, le Service des actions put alléger quelque peu les positions devenues les plus vulnérables du fait de la cherté du pétrole.

La conjoncture économique et les perspectives boursières de 1973 ont donc donné lieu à un grand nombre d'opérations qui ont sensiblement modifié la ventilation du portefeuille-actions de la Caisse de dépôt. Ainsi, les secteurs «Services publics», «Banques et finance», «Consommation et services» et «Produits forestiers» ont été réduits en importance, tandis que ceux des «Industries de structure» et des «Pétrole et gaz» ont été renforcés ; en outre, le secteur des «Sociétés d'immeubles» a été ajouté à la liste pour accueillir un groupe de titres nouvellement acquis.

Les achats nets d'actions se sont élevés à \$117.6 millions au cours de l'année, portant la valeur boursière du portefeuille-actions à \$531 millions et sa valeur comptable à \$491 655 228. Au 31 décembre 1973, ce portefeuille constituait 18.9% du portefeuille de placements de la Caisse de dépôt, comparativement à 16.7% à la fin de 1972. Au cours de l'année, la plus-value du portefeuille-actions a diminué de \$33.7 millions, soit une baisse de 8% de la valeur comptable moyenne. Durant cette même période, l'indice composé de la Bourse de Montréal, celui de la Bourse de Toronto et l'indice Dow Jones accusaient des baisses respectives de 5.47%, 3.77% et 16.58%.

La plus-value du portefeuille-actions ne comprend pas un montant de \$15 942 802 encaissé sous forme de dividendes et d'intérêts sur valeurs convertibles ; ces encaissements correspondent à un rendement de 3.72% sur la valeur comptable moyenne, comparativement à 3.39% pour 1972.

Immeubles et hypothèques

Dans le secteur des immeubles et hypothèques, la politique de placement de la Caisse de dépôt est demeurée orientée vers le financement de nouvelles constructions au Québec. Cette politique, dont l'objectif est de stimuler l'industrie de la construction, a aussi pour effet de lier la croissance du portefeuille au rythme d'activité de l'industrie de la construction et d'introduire un décalage considérable entre le moment de l'engagement des fonds et celui de leur déboursement

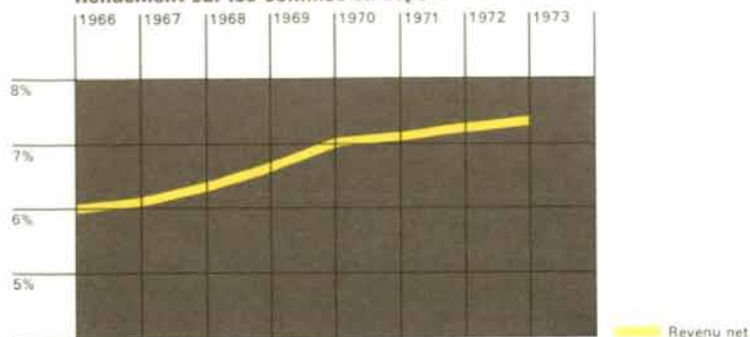
à la fin des travaux. Ainsi, au cours de 1973, la Caisse de dépôt a versé quelque \$51.2 millions dans le cadre d'engagements pris principalement en 1971 et 1972. Pendant la même période, de nouveaux engagements de l'ordre de \$90 millions ont été contractés, portant le total en cours à quelque \$150 millions en fin d'année. Ces engagements feront l'objet de déboursés, tant sous forme d'hypothèques que d'obligations hypothécaires, échelonnés de 1974 à 1976.

Le taux des prêts hypothécaires a été à la hausse pendant presque toute l'année, passant d'un peu plus de 9% à 10% au dernier trimestre. Le marché est néanmoins devenu très compétitif pour les prêts de bonne qualité et, en fin d'année, l'offre globale de capitaux était supérieure à la demande.

Bien que le nombre actuel de chantiers soit plus élevé qu'à toute autre époque au cours des dernières années, les perspectives à court terme et à moyen terme sont peu encourageantes pour l'industrie de la construction. En effet, à une pénurie de main-d'oeuvre qui ne peut être corrigée à brève échéance s'ajoute actuellement une rareté de matériaux d'une ampleur sans précédent depuis l'après-guerre. Or, ce manque de matériaux a provoqué non seulement une hausse considérable des prix mais aussi l'instabilité du marché, les fournisseurs se refusant souvent à fixer leur prix avant le moment de la livraison. On peut d'ores et déjà prévoir une forte augmentation de coût pour les constructions en projet et un ralentissement des mises en chantier.

Au 31 décembre 1973, le portefeuille de placements en immeubles et hypothèques se chiffrait à \$151 319 003 et sa répartition était de

Rendement sur les sommes en dépôt



43.3% dans des immeubles résidentiels, 29.7% dans des immeubles commerciaux, 17.3% dans des édifices à bureaux et 9.7% dans des bâtiments industriels. Les engagements contractés en 1973 ont été moins importants dans le secteur domiciliaire et proportionnellement plus élevés dans le secteur commercial. Le rendement du portefeuille est passé de 9.28 à 8.98% au cours de l'exercice.

Placements privés

Le regain d'activité qui s'était manifesté dans le secteur des placements privés au cours du dernier trimestre de 1972 s'est poursuivi durant le premier trimestre de 1973. La détérioration des marchés boursiers a cependant entraîné un ralentissement dès le deuxième trimestre. Face à des taux d'intérêt plus élevés et à des rapports prix-bénéfice déprimés, plusieurs industriels ont en effet préféré différer leurs projets d'expansion ou de refinancement. Grâce à un accroissement de leurs bénéfices en 1973, certaines sociétés, avec la collaboration des banques, ont été à même d'autofinancer leurs projets d'expansion de moindre envergure. Enfin, vers la fin de l'année, la crise de l'énergie a amené la plupart des sociétés à remettre en cause l'orientation, voire l'opportunité, de leur expansion.

Cette conjoncture a entraîné une réduction du nombre des demandes de financement soumises au Service des placements privés. Néanmoins, comme ce ralentissement a surtout touché les demandes marginales, les déboursés et les engagements ont connu un accroissement appréciable au cours de l'année.

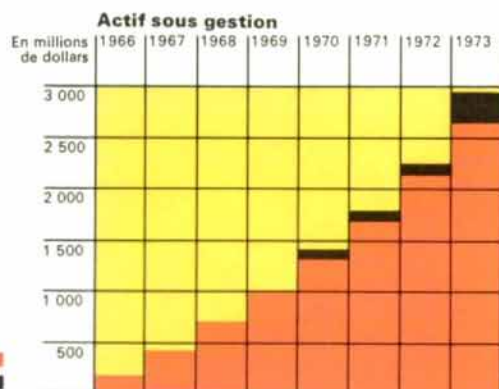
Par son Service des placements privés, la Caisse de dépôt a, au cours du dernier exercice, contribué ou s'est engagée à contribuer financièrement à la formation de quatre nouvelles sociétés québécoises. Par ailleurs, les financements réalisés ou contractés en cours d'exercice se répartissent à raison de 40% dans le secteur des services et de 60% dans les industries de fabrication.

Au total, le Service des placements privés a effectué neuf financements d'une valeur nominale de \$12 692 200, dont 53% en obligations, 46% en actions ou titres convertibles en actions et 1% en hypothèques. Les engagements contractés s'élevaient à \$9.9 millions en fin d'exercice.

Versements aux déposants

Exprimé en taux de rendement sur le solde moyen des dépôts durant l'exercice, le revenu brut de placement est passé de 7.299% en 1972 à 7.415% en 1973, et le rendement net a atteint 7.316%, comparativement à 7.219% l'année précédente; calculés sur la même base, les frais d'administration ont été de 0.099% en 1973, soit une augmentation de 0.002% si l'on tient compte des corrections nécessitées par la modification du traitement comptable de l'amortissement des immobilisations.

Par suite de la baisse des cours de la bourse mais surtout de la chute du marché des obligations, le portefeuille de placements de la Caisse de dépôt est passé d'une plus-value de \$74.9 millions à une moins-value de \$54.3 millions



au cours de l'exercice. Par contre, le rendement moyen de l'ensemble des portefeuilles de placements à long terme atteignait 7.360% en fin d'exercice, comparativement à 7.309% l'année précédente.

Le solde moyen des dépôts à demande s'est chiffré à \$41 964 381 en 1973 ; des intérêts de \$2 598 300 ont été versés sur ces dépôts à un taux qui a fluctué entre 4.46 et 8.09% et dont la moyenne s'établit à 6.19% par rapport à 4.23% l'année précédente. Les versements d'intérêt de \$1 769 188 sur les dépôts à échéance, dont le solde moyen a été de \$24 201 301, correspondent à un taux moyen de 7.31%. Le solde moyen des dépôts à préavis s'est établi à \$2 259 482 301 ; les revenus répartis ont atteint \$165 787 269, soit l'équivalent d'un rendement de 7.34%, au regard de 7.32% en 1972. Enfin, le taux moyen des versements sur l'ensemble des dépôts a été de 7.316% en 1973, comparativement à 7.219% l'année précédente.

Portefeuilles ségrégatifs et sous mandat

Depuis 1970, la Caisse de dépôt se voit confier la gestion des fonds d'un nombre grandissant de caisses de retraite pour le compte d'organismes publics ou parapublics. L'acquisition des titres et l'administration des portefeuilles sont régies par la Loi des régimes supplémentaires de rentes. La Caisse de dépôt est notamment tenue de garder ces titres séparément de ses autres placements, ce qu'elle réalise en pratique par ses portefeuilles ségrégatifs et sous mandat. Au

cours de 1973, la valeur comptable de l'ensemble des avoirs ainsi confiés à la Caisse de dépôt a été portée à \$320 606 716.

Les sommes d'argent déposées par l'administrateur d'un régime supplémentaire de rentes habilité à traiter avec la Caisse de dépôt s'accroissent sous forme de dépôts à demande ou à échéance. Elles sont périodiquement réparties entre les portefeuilles ségrégatifs de valeurs à revenu fixe, d'actions ou de prêts hypothécaires, dans des proportions préalablement convenues et fixées en fonction des exigences particulières de chaque régime. Ces répartitions périodiques s'effectuent par l'achat d'unités de participation aux divers portefeuilles ségrégatifs, à un prix égal à la valeur unitaire de réalisation de l'actif net de chaque portefeuille.

Lorsque le patrimoine d'un régime est déjà constitué de valeurs mobilières ou immobilières au moment où l'administrateur en confie la gestion à la Caisse de dépôt, celles-ci sont administrées dans le cadre d'un mandat qui prévoit leur réalisation graduelle et ordonnée et le réinvestissement dans les portefeuilles ségrégatifs. A cette fin, les règlements généraux de la Caisse de dépôt comportent depuis 1970 un ensemble de dispositions et de mécanismes permettant la conclusion d'accords relatifs à la gestion de régimes supplémentaires de rentes, existants ou futurs, pour le compte d'entreprises du domaine public.

En 1973, la Caisse de dépôt a été habilitée à administrer le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics. Créé par une loi sanctionnée le 6 juillet 1973, le

Bureau d'organisation du Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics a effectué son premier dépôt le 24 août 1973. Par la suite, la Commission administrative du régime de retraite est devenue l'administrateur de ce régime. Le nombre des régimes supplémentaires de rentes ou de retraite dont les fonds sont gérés en tout ou partie par la Caisse de dépôt a été ainsi porté à cinq.

Les dépôts des participants aux portefeuilles ségrégatifs ont atteint en 1973 le montant de \$21 341 394. Ces nouveaux dépôts, ajoutés au produit de la réalisation de titres et aux revenus des portefeuilles sous mandat ainsi qu'au réinvestissement des revenus des portefeuilles ségrégatifs, ont porté l'actif consolidé de ces derniers à \$85 795 776, soit une augmentation de \$34.1 millions pour l'année.

Au 31 décembre 1973, l'actif des trois portefeuilles ségrégatifs se composait principalement de placements à long terme répartis comme suit : \$30 209 246 en obligations et autres titres de créance, \$18 563 375 en actions ordinaires ou privilégiées et en débetures convertibles, et \$25 307 348 en créances hypothécaires ; la proportion des placements dans le secteur privé atteignait alors 82.9%.

L'actif du portefeuille ségréгатif d'obligations s'est accru de \$14 millions en 1973, pour passer à \$31 200 032. Le rendement moyen des titres à long terme a progressé de 0.25% durant l'exercice, passant à 8.51%. Dans la composition du portefeuille, les obligations de compagnies représentaient 58.2% de l'ensemble, soit environ le même pourcentage que l'année précédente. La valeur de réalisation de chacune des 22 099 unités de participation en cours au 31 décembre

était de \$1 375.74, par rapport à une valeur comptable de \$1 411.83. En dépit d'une baisse de l'ordre de 7% sur le marché des obligations à long terme en 1973, la valeur de réalisation de l'unité du portefeuille ségréгатif d'obligations s'est néanmoins accrue de 3.39% au cours de l'année.

L'actif total du portefeuille ségréгатif d'actions a progressé de 58.4% en 1973 et s'élevait à \$21 556 721 en fin d'exercice. En raison de l'état des marchés boursiers, la proportion des dépôts à court terme équivalait alors à 16% du total des placements. Les revenus de placement de l'exercice, y compris des profits sur ventes de titres de \$1 431 040, ont atteint \$2 083 419. La valeur unitaire de réalisation des 16 135 unités de participation en cours le 31 décembre 1973 s'établissait à \$1 265.86, et la valeur comptable à \$1 336.02. Même si les indices boursiers ont subi une baisse considérable en 1973, occasionnant même une «performance négative» pour bon nombre de fonds communs d'actions offerts par des institutions financières nord-américaines, la valeur de l'unité du portefeuille ségréгатif d'actions s'est quand même accrue de 0.76% au cours de l'exercice.

Le portefeuille ségréгатif d'hypothèques a continué de progresser à un rythme accéléré en 1973, atteignant \$33 039 023 en fin d'exercice ; le rendement moyen des prêts hypothécaires déboursés en tout ou partie s'établissait alors à

9.37%. Durant l'exercice, la valeur des unités de participation de ce portefeuille est passée à \$1 234.78, soit un accroissement de 8.87% par rapport au 31 décembre 1972.

En 1973, la Commission des accidents du travail de Québec est devenue le sixième organisme à confier la gestion de ses placements à la Caisse de dépôt. A la date de la signature de la convention intervenue à cet effet, le portefeuille de la Commission se composait exclusivement d'obligations dont la valeur nominale atteignait près de \$200 millions.

Le Conseil d'administration

Au cours de l'année, la Caisse de dépôt a été durement éprouvée par le décès soudain et prématuré de son président du Conseil et directeur général, M. Claude Prieur. A la direction de la Caisse de dépôt depuis son origine, M. Prieur s'y était acquis le respect et l'admiration de tous, tant par ses qualités humaines que par son leadership. La Caisse de dépôt restera toujours empreinte de la marque de cet homme qui en a été le maître d'oeuvre pendant ses sept premières années d'existence.

M. Marcel Cazavan, qui avait été membre adjoint du Conseil d'administration de la Caisse

de dépôt de 1966 à 1972, à titre de sous-ministre des Finances, a succédé à M. Prieur au poste de président du Conseil et directeur général.

Au cours de l'année, MM. Claude Castonguay et Claude Forget ont été nommés membres du Conseil d'administration en remplacement de M. Charles B. Neapole dont le mandat était expiré et de M. Michel-F. Bélanger qui, en raison de sa nomination à la présidence de la Bourse de Montréal, a cédé le siège qu'il occupait au Conseil d'administration à titre de représentant du gouvernement. Par la suite, M. Claude Forget a remis sa démission pour devenir membre de l'Assemblée nationale du Québec. Peu après la fin de l'année, M. le juge Richard Beaulieu a été nommé membre du Conseil d'administration en remplacement de M. le juge John F. Sheehan.

La Caisse de dépôt exprime sa reconnaissance à MM. Neapole, Bélanger, Forget et Sheehan pour la précieuse collaboration qu'ils lui ont toujours généreusement apportée.

Le personnel

En fin d'année, les effectifs réguliers de la Caisse de dépôt atteignaient 84 personnes.

Reconnaissant que sans le précieux concours des cadres et des employés les résultats de l'exercice n'auraient pu être atteints, le Conseil d'administration exprime sa gratitude à tout le personnel et le remercie de son dévouement.

Pour le Conseil d'administration,
Le président,



Québec, le 6 mars 1974

Etats financiers

Bilan

au 31 décembre 1973

Actif

	1973	1972
Placements (Note 2)		
Obligations	\$ 1 865 548 010	\$ 1 564 642 417
Actions et valeurs convertibles	491 655 228	356 065 176
Créances hypothécaires (Note 3)	128 900 001	79 830 962
Immeubles (Note 4)	22 419 002	20 221 998
Biens en location à bail	1 488 442	1 740 320
Valeurs à court terme	85 943 437	90 875 167
	\$ 2 595 954 120	\$ 2 113 376 040
Encaisse	2 303 014	357 508
Revenus de placements à recevoir	42 563 781	32 870 314
Immobilisations, au coût amorti (Note 5)	—	256 668
Autres éléments d'actif	1 003 517	746 072
	\$ 2 641 824 432	\$ 2 147 606 602

Les notes accompagnant les états financiers
en font intégralement partie

Pour le Conseil d'administration,

Marcel Cazavan
Gill Fortier

Passif	1973	1972
Dépôts		
Dépôts à préavis (Note 6)	\$ 2 445 923 839	\$ 2 002 310 035
Dépôts à échéance	42 100 000	19 000 000
Dépôts à demande	46 886 917	54 444 753
	\$ 2 534 910 756	\$ 2 075 754 788
Intérêts courus sur dépôts	47 089 267	37 378 265
Transactions en voie de règlement (Note 7)	7 953 676	—
Autres éléments de passif	800 292	1 122 997
	\$ 2 590 753 991	\$ 2 114 256 050
Réserve générale (Note 8)	51 070 441	33 350 552
	\$ 2 641 824 432	\$ 2 147 606 602

Rapport du vérificateur

Conformément à l'article 43 de la loi de la Caisse de dépôt et placement du Québec, j'ai examiné le bilan de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1973 ainsi que l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, les placements et les opérations de la Caisse de dépôt ont été effectués conformément à la loi; le bilan et l'état des revenus et dépenses ci-joints présentent fidèlement la situation financière de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1973 et le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Robert Noël, c.a.
Vérificateur général adjoint
Québec, le 6 mars 1974

Etat des revenus et dépenses

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973

Revenus	1973	1972
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	\$ 138 858 235	\$ 112 879 020
Dividendes et intérêts sur valeurs convertibles	15 942 802	9 955 618
Intérêts sur créances hypothécaires	9 253 818	7 041 093
Revenus d'immeubles et de biens en location à bail	1 877 514	1 953 618
Intérêts nets sur valeurs à court terme	6 177 182	5 556 918
	\$ 172 109 551	\$ 137 386 267
Autres revenus	202 765	439 346
Honoraires de gestion *	132 864	67 191
	\$ 172 445 180	\$ 137 892 804
Dépenses		
Emoluments et dépenses des administrateurs	\$ 6 173	\$ 4 635
Traitements et avantages sociaux	1 194 398	984 962
Frais de déplacement et de représentation	52 312	46 742
Honoraires, frais de consultation et de banque	237 615	120 784
Utilisation des locaux et de l'équipement (Note 5)	683 263	330 759
Documentation et papeterie	68 640	50 976
Autres dépenses	48 022	49 359
	\$ 2 290 423	\$ 1 588 217
Revenu net d'exercice	\$ 170 154 757	\$ 136 304 587
Moins : Intérêts sur dépôts à demande et à échéance	4 367 488	2 981 948
Revenu net	\$ 165 787 269	\$ 133 322 639

Les notes accompagnant les états financiers
en font intégralement partie

*Frais d'administration imputés aux régimes supplémentaires
de rentes administrés par la Caisse de dépôt

Sommaire de l'affectation du revenu net d'exercice

	Intérêts sur dépôts		Total
	à demande et à échéance	à préavis	
Solde des intérêts courus au début de l'exercice	\$ 419 055	\$ 36 959 210	\$ 37 378 265
Revenu net d'exercice	4 367 488	165 787 269	170 154 757
	\$ 4 786 543	\$ 202 746 479	\$ 207 533 022
Virements aux comptes de dépôts	3 526 112	156 917 643	160 443 755
Solde des intérêts courus à la fin de l'exercice	\$ 1 260 431	\$ 45 828 836	\$ 47 089 267

Sommaire des opérations affectant les comptes de dépôts

	Dépôts		Total
	à demande et à échéance	à préavis	
Solde au début de l'exercice	\$ 73 444 753	\$ 2 002 310 035	\$ 2 075 754 788
Dépôts	298 712 213	—	298 712 213
Virements	(286 696 161)	286 696 161	—
Intérêts	3 526 112	156 917 643	160 443 755
Solde à la fin de l'exercice	\$ 88 986 917	\$ 2 445 923 839	\$ 2 534 910 756

Réserve générale

	1973	1972
Solde au début de l'exercice	\$ 33 350 552	\$ 19 671 769
Profits nets sur ventes de valeurs	17 719 889	13 678 783
Solde à la fin de l'exercice	\$ 51 070 441	\$ 33 350 552

Notes aux états financiers

Note 1

Les états financiers comprennent les comptes de la Caisse de dépôt et de sa filiale en propriété exclusive, Cadim Inc.

Note 2

Les placements en actions, les terrains et les valeurs à court terme sont comptabilisés à leur prix coûtant ; les autres placements sont comptabilisés à leur prix coûtant amorti. Au 31 décembre 1973, la valeur de réalisation des placements était de \$2 541 605 056.

Note 3

Les créances hypothécaires comprennent un montant de \$35 713 552 (1972, \$6 950 000) de prêts consentis sous forme d'obligations garanties par acte de fiducie.

Note 4

Les immeubles ont été diminués d'un montant de \$628 201 représentant la somme due sur une hypothèque assumée par la Caisse de dépôt.

Note 5

Avant le 1^{er} janvier 1973, l'amortissement des immobilisations autres que des immeubles était porté aux dépenses suivant la méthode de l'amortissement en ligne droite. En 1973, la Caisse de dépôt a décidé de suivre la méthode de certains organismes gouvernementaux et d'imputer directement aux dépenses les déboursés en immobilisations. Le solde non amorti des immobilisations au 31 décembre 1972 a été porté aux dépenses de l'année 1973, ce qui a eu pour effet de réduire le revenu net de \$256 668 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973.

Note 6

Les dépôts à préavis sont constitués de 2 766 422.772 unités de participation conférant à leurs détenteurs une participation proportionnelle dans l'actif net et le revenu net de la Caisse de dépôt.

Note 7

Les transactions en voie de règlement représentent des achats de valeurs mobilières contractés durant les derniers jours de l'année financière mais pour lesquelles les titres n'avaient pas été livrés par les agents de change et les courtiers à la date du bilan. Avant le 1^{er} janvier 1973, ces titres étaient inscrits aux livres seulement lors de leur réception. Cette méthode révisée reflète avec plus de précision la situation du portefeuille de la Caisse de dépôt.

Note 8

La réserve générale est constituée des profits nets sur les ventes de valeurs et sert de poste d'ajustement lors de retraits de dépôts à préavis.

Note 9

Les chiffres de 1972 ont fait l'objet d'une reclassification pour se conformer à ceux de 1973.

Renseignements statistiques

Rendement sur les sommes en dépôt

	Montant	Equivalence en rendement sur les dépôts moyens*
Revenu brut	\$ 172 445 180	7.415%
Dépenses	2 290 423	0.099%
Revenu net d'exercice	\$ 170 154 757	7.316%

*Le solde moyen des dépôts fut de \$2 325 647 983

Taux d'intérêt moyen versé sur les dépôts

	Dépôts moyens	Intérêts versés ou dus	Rendement moyen
Dépôts à demande	\$ 41 964 381	\$ 2 598 300	6.192%
Dépôts à échéance	24 201 301	1 769 188	7.310%
Dépôts à préavis	2 259 482 301	165 787 269	7.337%
Total	\$ 2 325 647 983	\$ 170 154 757	7.316%

Relevé des placements au 31 décembre 1973

% Valeur comptable		Valeur nominale
71.86%	Obligations	
	Gouvernement du Canada	\$ 59 370 000
	Gouvernement du Québec et garanties	1 321 335 500
	Garanties par octroi provincial	90 369 000
	Municipales et scolaires	148 656 000
	Compagnies	265 079 000
		<u>\$ 1 884 809 500</u>
18.94%	Actions et valeurs convertibles	
	Services publics	
	Banques et finance	
	Consommation et services	
	Industries de structure	
	Pétrole et gaz	
	Mines et métaux	
	Produits forestiers	
	Sociétés d'immeubles	
	Valeurs convertibles	
3.56%	Créances hypothécaires	
1.38%	Créances hypothécaires garanties par acte de fiducie	
0.89%	Immeubles	
0.06%	Biens en location à bail	
3.31%	Valeurs à court terme	
100.00%	Total des placements	

Note Au 31 décembre 1973, les profits nets cumulatifs sur ventes de valeurs étaient de \$51 070 441

Valeur comptable	Répartition	Rendement pondéré moyen	Valeur de réalisation
\$ 57 122 049	3.06%	6.67%	\$ 53 494 087
1 317 430 965	70.62%	8.16%	1 254 511 229
87 814 481	4.71%	8.38%	82 881 452
141 284 968	7.57%	8.29%	132 049 933
261 895 547	14.04%	8.41%	248 987 014
\$ 1 865 548 010	100.00%	8.19%	\$ 1 771 923 715
\$ 82 901 028	16.86%	4.78%	\$ 74 250 584
64 189 460	13.06%	5.45%	88 666 960
50 991 022	10.37%	2.50%	49 165 691
117 081 343	23.81%	3.53%	125 165 805
72 258 148	14.70%	1.41%	80 046 192
62 669 359	12.75%	3.34%	69 205 896
18 701 835	3.80%	5.06%	21 546 038
1 406 562	0.28%	1.93%	1 728 650
\$ 470 198 757	95.63%	3.60%	\$ 509 775 816
21 456 471	4.37%	6.41%	21 154 643
\$ 491 655 228	100.00%	3.72%	\$ 530 930 459
\$ 93 186 449	61.58%	8.51%	\$ 93 186 449
35 713 552	23.60%	9.68%	35 713 552
22 419 002	14.82%	9.80%	22 419 002
\$ 151 319 003	100.00%	8.98%	\$ 151 319 003
\$ 1 488 442		8.00%	\$ 1 488 442
\$ 85 943 437		8.80%	\$ 85 943 437
\$ 2 595 954 120			\$ 2 541 605 056

**Relevé des immeubles détenus au 31 décembre
1973 et loués en vertu de baux à long terme**

<i>Localités</i>	<i>Terrains et bâtiments</i>	<i>Coût</i>	<i>Valeur comptable nette</i>
Baie d'Urfé	Lots (327-1, ptie 58-1 et ptie 343) de la paroisse de Ste-Anne	\$ 831 813	\$ 798 165
Dorval	Lots (87 et 88) de la paroisse de Pointe-Claire	725 000	694 796
Laval	Lot (616-3) de la paroisse St-Martin	900 000	818 377
Laval	Lots (616-7, 617-3) de la paroisse St-Martin	892 710	847 790
Pointe-Claire	Lot (130-17) de la paroisse de Pointe-Claire	580 000	536 079
Pointe-Claire	Lots (116-7, 117-6) de la paroisse de Pointe-Claire	1 300 000	579 717
Ste-Foy	Lots (86-51, 87-122, 91-48) de la paroisse de Ste-Foy	653 000	605 833
St-Laurent	Lots (477-3, 475-413) de la paroisse de St-Laurent	1 400 000	1 321 540
Ville Mont-Royal	Lot (577-4) de la paroisse de St-Laurent	1 844 000	1 685 218
		<u>\$ 9 126 523</u>	<u>\$ 7 887 515</u>
<i>Terrains</i>			
Alma	Lots (36-B-1,37-1 rang 4) du Canton Labarre	\$ 300 000	\$ 300 000
Baie Comeau	Lots (9-240,241) de la ville de Lafleche, Saguenay	40 000	40 000
Cap-de-la-Madeleine	Lots (552-5, 6, 7, 553-4, 5, 6, 554-21, 22) aux plan et livres de renvois officiels du comté de Champlain, maintenant incorporé à la Cité du Cap-de-la-Madeleine	200 000	200 000
Côte St-Luc	Lot (101-141) de la municipalité de la paroisse de Montréal	80 000	80 000
Dollard-des-Ormeaux	Lot (244-145) de la paroisse de Ste-Geneviève	53 000	53 000

<i>Localités</i>	<i>Terrains</i>	<i>Coût</i>	<i>Valeur comptable nette</i>
Hull	Lots (345, 346, 355, moitié nord du lot 358 et moitié nord du lot 356) du quartier 5	\$ 150 000	\$ 150 000
Hull	Lots (244-626, 244-363, 364, 365, 366, 244-408, 409, 410, 244 ptie 595) du quartier 1	560 000	560 000
LaSalle	Lot (995-3519) de la paroisse de Lachine	55 000	55 000
Laval	Lots (654-20, 21, 22, 23, ptie 654-57) de la paroisse St-Martin	84 000	84 000
Longueuil	Lot (ptie 68-69) de la paroisse St-Antoine	500 000	500 000
Montréal	Lots (816, 817-1, 817-2, 818, 819, 820-1, 820-2, 821-1, 821-2, 1261, 1262) du quartier St-Jacques	2 400 000	2 400 000
Montréal	Lots (1282, 1282-1, 1283 ptie N.O.) de la paroisse St-Antoine	700 000	700 000
Montréal	Lots (425-191 et 6) de la paroisse du Sault-au-Récollet	70 000	70 000
Montréal	Lots (182-1 et 2) du quartier St-Laurent	250 000	250 000
Montréal	Lots (10-274A à 277A, 275 à 277, ptie 278, ptie 287, 291 et 294, 291A à 293A, et ptie 294A) du Village incorporé de la Côte St-Louis	230 000	230 000
Montréal	Lot (366-16) de la paroisse de St-Laurent	125 000	125 000
Montréal	Lot (335A-7-1) de la paroisse de Longue-Pointe	560 000	560 000
Montréal	Lots (163 ptie S.E. 130, 163 ptie S.E. 133, 163-226, 163-227, 163-366) du Village incorporé de la Côte-des-Neiges	297 000	297 000
Montréal	Lots (1275 à 1279) de la paroisse St-Antoine	600 000	600 000
Montréal	Lots (1286, 1287, 1288, 1289, 1290, (-1-6) 1297A, 1297B, 1297B-1, 1297C, 1297D, 1901) de la paroisse St-Antoine	1 275 000	1 275 000
Montréal-Nord	Lot (13-85) de la paroisse du Sault-au-Récollet	60 000	60 000

<i>Localités</i>	<i>Terrains</i>	<i>Coût</i>	<i>Valeur comptable nette</i>
Montréal-Nord	Lot (13-94) de la paroisse du Sault-au-Récollet	\$ 60 000	\$ 60 000
Québec	Lots (509-1058-2, 509-1085, 1104 et 1105) de la paroisse de St-Roch Nord	32 000	32 000
Québec	Lots (509-1092, 1106, 1107) de la paroisse de St-Roch Nord	26 000	26 000
Québec	Lot (ptie 417-4) de la paroisse de St-Roch Nord	66 680	66 680
Québec	Lot (227 N.S., 227-379, 380, 381, 227-382, 227-361-3) de la paroisse de St-Colomb-de-Sillery	3 459 324	3 459 324
Québec	Lots (585-46, 585-54-3, 585-54-7, 585-54-4, 585-49-2, 585-49-1, 585-53-4-4) de la paroisse St-Roch Nord	85 000	85 000
Québec	Lot (faisant partie 47) de la paroisse de Québec, banlieue	275 000	275 000
Rimouski	Lot (548-56-101) de la paroisse de St-Germain	163 000	163 000
Rivière-du-Loup	Lot (202-255, 246, 247, 248, 239-240) de la ville de Fraserville	155 000	155 000
Ste-Foy	Lot (61-55) de la paroisse de Ste-Foy	100 000	100 000
Ste-Foy	Lots (63-11, 69-12) de la paroisse de Ste-Foy	37 000	37 000
Ste-Foy	Lots (403-540) de la paroisse de Ste-Foy	40 000	40 000
Ste-Foy	Lots (283-8-2, 283-8-2-1, 283-13, 283-12) de la paroisse de Ste-Foy	168 000	168 000
Ste-Foy	Lot (110-1) de la paroisse de Ste-Foy	78 029	78 029
Ste-Foy	Lots (214-258, 259, 260) de la paroisse de Ste-Foy	73 790	73 790
St-Lambert	Lots (271-538-1 et 2) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	29 280	29 280

<i>Localités</i>	<i>Terrains</i>	<i>Coût</i>	<i>Valeur comptable nette</i>
St-Lambert	Lots (271-537-1, 271-538-5) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	\$ 29 280	\$ 29 280
St-Lambert	Lots (271-538-3, 4) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	29 280	29 280
St-Lambert	Lots (271-537-2, 537-3, 538-6, 538-7, 538-8) de la paroisse de St-Antoine de Longueuil	65 500	65 500
St-Laurent	Lots (555 ptie et 557 ptie) de la paroisse de St-Laurent	412 324	412 324
Sept-Iles	Lots (16-1-38 et 16-1-39) (ptie N.S. 2660) rang 2, village de Sept-Iles, Canton Letellier	280 000	280 000
Sept-Iles	Lot (497 ptie 2) rang 2, village de Sept-Iles, Canton Letellier	71 500	71 500
Sept-Iles	Lots (1842-1, 1493-1) rang 2, village de Sept-Iles, Canton Letellier	31 500	31 500
Val d'Or	Lots (58-B-16, 17 et 34 rang 8 et 58 B-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27) rang 8, Canton Dubuisson, comté Abitibi	175 000	175 000
		<u>\$14 531 487</u>	<u>\$14 531 487</u>
		<u>\$23 658 010</u>	<u>\$22 419 002</u>

Portefeuilles ségrégatifs

A la fin de 1969, la loi a élargi le champ d'activité de la Caisse de dépôt en lui confiant la responsabilité de la gestion des fonds de régimes supplémentaires de rentes d'organismes publics ou parapublics.

La Caisse de dépôt doit tenir les placements de ces régimes séparés de ses propres placements et les administrer suivant la Loi des régimes supplémentaires de rentes. Ces placements en obligations, en actions et en hypothèques sont désignés sous le nom de portefeuilles ségrégatifs.

Bilan

au 31 décembre 1973

Actif

	1973	1972
Placements, au prix coûtant amorti (Valeur de réalisation \$29 411 746 ; 1972, \$12 728 580)	\$ 30 209 246	\$ 12 455 163
Dépôts à demande	37 409	1 522 142
Dépôts à échéance	400 000	3 000 000
Encaisse	—	583
Intérêts courus	553 377	214 846
	\$ 31 200 032	\$ 17 192 734
Avoir des participants		
22 099 unités de participation (1972, 13 126 unités)	\$ 27 565 672	\$ 15 379 199
Bénéfices accumulés	3 634 360	1 813 535
	\$ 31 200 032	\$ 17 192 734

Pour le Conseil d'administration,

Marcel Cazavan
Gill Fortier**Rapport du vérificateur**

J'ai examiné le bilan du portefeuille ségréatif-obligations de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1973 ainsi que l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, le bilan et l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés ci-joints présentent fidèlement la situation financière du portefeuille ségréatif-obligations de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1973 et le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Robert Noël, c.a.
Vérificateur général adjoint
Québec, le 6 mars 1974

Etat des bénéficiaires et des bénéfices accumulés

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973

	1973	1972
Revenus de placements		
Intérêts sur obligations	\$ 1 643 487	\$ 786 516
Intérêts sur dépôts à demande	66 665	79 935
Intérêts sur dépôts à échéance	83 741	99 215
	\$ 1 793 893	\$ 965 666
Profits sur ventes de titres	26 932	180 787
Bénéfices nets de l'exercice	\$ 1 820 825	\$ 1 146 453
Solde des bénéficiaires accumulés au début de l'exercice		
	1 813 535	667 082
Solde des bénéficiaires accumulés à la fin de l'exercice	\$ 3 634 360	\$ 1 813 535

Note

Les honoraires de gestion de ce portefeuille sont imputés directement aux participants et se chiffraient à \$19 585 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973

Bilan

au 31 décembre 1973

Actif

	1973	1972
Placements, au prix coûtant (Valeur boursière \$17 431 299; 1972, \$12 150 529)	\$ 18 563 375	\$ 11 252 410
Dépôts à demande	2 977 879	1 332 103
Dépôts à échéance	—	1 000 000
Encaisse	—	499
Intérêts courus et dividendes à recevoir	15 467	21 477
	\$ 21 556 721	\$ 13 606 489
Avoir des participants		
16 135 unités de participation (1972, 11 545 unités)	\$ 18 300 663	\$ 12 433 850
Bénéfices accumulés	3 256 058	1 172 639
	\$ 21 556 721	\$ 13 606 489

Pour le Conseil d'administration,

Marcel Cazavan
Gill Fortier**Rapport du vérificateur**

J'ai examiné le bilan du portefeuille ségréatif-actions de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1973 ainsi que l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, le bilan et l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés ci-joints présentent fidèlement la situation financière du portefeuille ségréatif-actions de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1973 et le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Robert Noël, c.a.
Vérificateur général adjoint
Québec, le 6 mars 1974

Etat des bénéfices et des bénéfices accumulés

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973

	1973	1972
Revenus de placements		
Dividendes et intérêts	\$ 538 187	\$ 250 413
Intérêts sur dépôts à demande	97 803	73 699
Intérêts sur dépôts à échéance	16 389	91 769
	\$ 652 379	\$ 415 881
Profits sur ventes de titres	1 431 040	493 379
Bénéfices nets de l'exercice	\$ 2 083 419	\$ 909 260
Solde des bénéfices accumulés au début de l'exercice	1 172 639	263 379
Solde des bénéfices accumulés à la fin de l'exercice	\$ 3 256 058	\$ 1 172 639

Note

Les honoraires de gestion de ce portefeuille sont imputés directement aux participants et se chiffraient à \$24 340 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973

Bilan

au 31 décembre 1973

Actif

	1973	1972
Créances hypothécaires	\$ 25 307 348	\$ 18 086 942
Dépôts à demande	(16 979)	2 670 622
Dépôts à échéance	7 500 000	—
Encaisse	—	553
Intérêts courus	248 654	138 305
	\$ 33 039 023	\$ 20 896 422
Avoir des participants		
26 757 unités de participation (1972, 18 425 unités)	\$ 29 032 203	\$ 19 317 677
Bénéfices accumulés	4 006 820	1 578 745
	\$ 33 039 023	\$ 20 896 422

Pour le Conseil d'administration,

Marcel Cazavan
Gill Fortier

Rapport du vérificateur

J'ai examiné le bilan du portefeuille ségréatif-hypothèques de la Caisse de dépôt et placement du Québec au 31 décembre 1973 ainsi que l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, le bilan et l'état des bénéfices et des bénéfices accumulés ci-joints présentent fidèlement la situation financière du portefeuille ségréatif-hypothèques de la Caisse de dépôt au 31 décembre 1973 et le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Robert Noël, c.a.
Vérificateur général adjoint
Québec, le 6 mars 1974

Etat des bénéfices et des bénéfices accumulés

pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973

	1973	1972
Revenus de placements		
Intérêts sur créances hypothécaires	\$ 2 001 034	\$ 696 580
Intérêts sur dépôts à demande	266 973	188 601
Intérêts sur dépôts à échéance	160 068	271 465
Bénéfices nets de l'exercice	\$ 2 428 075	\$ 1 156 646
Solde des bénéfices accumulés au début de l'exercice	1 578 745	422 099
Solde des bénéfices accumulés à la fin de l'exercice	\$ 4 006 820	\$ 1 578 745

Note

Les honoraires de gestion de ce portefeuille sont imputés directement aux participants et se chiffraient à \$46,416 pour l'exercice terminé le 31 décembre 1973

